

Contact presse- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr

Coronavirus COVID-19 : protégeons nos proches et les personnes les plus fragiles

Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte	1 370
Patients officiellement guéris (mise à jour le 13 mai)	627
Hospitalisation de patients Covid-19	49
dont dans le service de médecine	32
dont dans le service de réanimation	9
Décès (depuis le début de la crise covid)	18 (dont 2 à domicile)

Au regard de l'évolution épidémique et de la circulation active du virus sur l'ensemble du territoire, le Gouvernement a décidé vendredi 15 mai le maintien du confinement à Mayotte, moyennant la réouverture de certains commerces.

Dans ce contexte, il est encore plus indispensable d'appliquer les gestes barrières, pour réduire le nombre de nouveaux cas quotidiens. Pour accompagner cette nouvelle phase, l'ARS rappelle qu'il est impératif de respecter la distanciation physique (2 pas de distance entre chaque personne), de se laver les mains souvent, au « SHA » (la solution hydroalcoolique) ou mieux encore à l'eau et au savon, et de porter le masque au contact d'autres personnes.

Dès l'apparition de symptômes (*toux, fièvre, nez qui coule, perte de l'odorat ou du goût, maux de tête et grande fatigue*), l'ARS recommande aux Mahorais de se faire tester. Dans l'attente du résultat du test (qu'il soit positif ou négatif), il est indispensable de rester tranquille à la maison, de s'isoler des autres membres de la famille, de porter un masque en présence d'autres personnes et de ne pas accueillir ou rendre de visites.

